

**FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DU JURA**

3 rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE
Tél. 03.84.53.06.39

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****19 AVRIL 2024****DELIBERATION N°70-2024**

Objet : <i>Election des vice-présidents</i>	Nombre de membres en exercice	20
	Nombre de membres présents	13
	Nombre de membres ayant donné pouvoir	05
	Nombre de membres votants	18
	Date de la convocation : 11 avril 2024	

PRESENTS : Mesdames, Messieurs : Clément PERNOT, Frank STEYAERT, Françoise VESPA, Gérard FERNOUX-COUTENET, Christiane MAUGAIN, Gérard DUCHENE, Alain CHOULOT, Jacqueline LAROCHE, Zora CHAFFARD-QOCHIH, Christian NOIR, Sandrine GAUTHIER-PACOUD, Arielle BAILLY, Maurice HOFFMANN.

EXCUSES : Mesdames, Messieurs : Véronique LAMBERT, Geneviève MOREAU, Aline CALLEGHER, Régis CHOPIN, Guy SAILLARD, Dominique CHAUVIN, Valérie DEPIERRE.

POUVOIRS : Mme Geneviève MOREAU a donné pouvoir à M. Clément PERNOT ; Mme Aline CALLEGHER a donné pouvoir à M. Maurice HOFFMANN ; M. Régis CHOPIN a donné pouvoir à M. Frank STEYAERT ; M. Guy SAILLARD a donné pouvoir à Mme Arielle BAILLY ; M. Dominique CHAUVIN a donné pouvoir à Mme Françoise VESPA.

Assistaient également à titre consultatif Véronique DELACROIX, Directrice du Centre de Gestion, Agnès ARNOULD responsable communication et marchés publics et Laetitia GUYON juriste.

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion notamment son article 21 ;

Vu la délibération n°68 du 19 avril 2024, portant élection du Président du Centre de Gestion ;

Considérant que les Vice-présidents élus lors de la séance du Conseil d'administration en date du 3 novembre 2020 peuvent conserver leur mandat bien qu'il ait été procédé à l'élection d'un nouveau Président à la suite de la démission du Président Clément PERNOT ;

Considérant que les trois Vice-Présidents en poste (Mme VESPA, Mme LAROCHE et M. FERNOUX-COUTENET) souhaitent conserver leurs fonctions, seul le poste laissé vacant par M. Frank STEYAERT est à pouvoir ;

Il est fait appel à candidature, auquel répond M. Maurice HOFFMANN.

A l'issue du scrutin il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote :

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 18

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs : 0

Nom et prénom des candidats (par ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffre	En lettres
HOFFMANN Maurice	18	dix-huit

Monsieur le Président Frank STEYAERT proclame l'élection de M. Maurice HOFFMANN. Il est immédiatement installé.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A CHAMPAGNOLE le 22 avril 2024



Le Président,

Frank STEYAERT

